

---

## Programme « Bienvenue en France » : l'actuel gouvernement doit entendre raison !

---

Suite à la parution du rapport de la concertation sur le programme « Bienvenue en France », le MESRI indique suivre une des recommandations de la mission en renonçant à l'augmentation de frais d'inscription pour les étudiants étrangers hors union européenne qui s'inscriraient en doctorat. Le projet d'augmentation de ces frais pour les niveaux Licence et Master reste malheureusement d'actualité. Pour le SNPTES, « Bienvenue en France » risque ainsi de devenir un bel exemple de novlangue...

Bien que cette concertation, coordonnée par 5 personnalités de l'ESR, n'avait pas dans sa mission à remettre en cause les frais différenciés pour les étudiants extra-communautaires, ni dans leur montant, ni dans le calendrier d'application, les rapporteurs proposent des pistes pour que les établissements puissent exonérer ces étudiants. Ainsi, les rapporteurs préconisent, entre autres, une augmentation du plafond d'exonération à 15% des étudiants inscrits dans chaque établissement. Pour le SNPTES, ce rapport tente ainsi, dans les limites imposées à la mission, de proposer des pistes pour que les établissements puissent ne pas répercuter l'augmentation voulue par le gouvernement.

Le SNPTES est effaré de la gestion de ce programme visant à améliorer l'accueil des étudiants étrangers. Aucune étude d'impact de l'augmentation des frais d'inscription n'a été réalisée ; un rapport sur les mesures qui est demandé après les annonces du premier ministre sans pouvoir les remettre en question ; aucune concertation avec les établissements qui refusent massivement l'augmentation des frais ; aucune négociation avec les organisations syndicales ; les établissements sommés de mettre en place dès la prochaine rentrée les mesures alors qu'aucun support juridique n'est publié. Et s'il fallait rajouter un dernier point, on ne peut plus révélateur : une tentative d'utiliser les hypothétiques recettes engendrées par ces inscriptions pour financer le GVT <sup>1</sup>.

Est-ce là l'image de notre enseignement supérieur que l'on souhaite faire briller pour attirer davantage d'étudiants en mobilité d'étude ? L'actuel gouvernement se rend-il compte que les étudiants qui souhaitent rejoindre nos établissements l'an prochain n'ont aucune visibilité sur le coût potentiel de leurs études ?

Pour le SNPTES, au-delà des questions de fond que soulève l'augmentation des frais d'inscription et qui font l'objet d'une opposition unanime des organisations syndicales et des principaux acteurs de l'ESR, les remous engendrés par la conduite de ce programme sont contre-productifs. Le SNPTES demande donc au gouvernement d'entendre raison et de respecter, enfin, ses partenaires sociaux en renonçant à l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers.

*SNPTES, Choisy le Roi, le 27 février 2019*

---

<sup>1</sup> Glissement Vieillesse Technicité : variation, actuellement positive, de la masse salariale de la fonction publique induite par la montée naturelle en qualification et l'ancienneté des agents.